

**CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION AUX COURS ACTAVITA :** Actavita dispense des cours de premiers secours. La documentation et les supports de cours sont la propriété intellectuelle de Sanpool, société reconnue par ResQ et par l'Office Fédéral des Routes (OFROU) dans le cadre des formations de premiers secours pour le permis de conduire. Les présentes conditions générales régissent les rapports juridiques entre les participants et Actavita. Par l'envoi de son inscription au cours, le participant reconnaît que les présentes conditions générales sont applicables et que le contrat a été valablement conclu entre les parties.

**PRÉSENCE :** Le cours est basé sur des apprentissages chronologiques. La présence à la 1<sup>ère</sup> partie du cours est obligatoire pour pouvoir suivre le reste du cours. Seules des raisons impératives permettent de manquer une partie du cours (sauf la 1<sup>ère</sup> partie). Dans le cas de raison impérative (maladie avec certificat médical, accident prouvé), le reste du cours peut faire l'objet d'un rattrapage dans un délai maximum de 3 mois. Le montant du rattrapage est de CHF 60.- Passé ce délai, la finance du cours et les heures déjà suivies sont dues et non remboursables. La date de rattrapage est alors convenue avec Actavita.

**ABSENCE NON JUSTIFIÉE :** Si le participant manque la 1<sup>ère</sup> séance sans annulation préalable, le cours complet est dû et facturé.

**ANNULATION** Actavita se réserve le droit d'annuler ou de reporter un cours (nombre insuffisant de participants, moniteur malade, ou autre impératif) sans être redevable de quelque dommage et intérêt. En cas d'annulation de la part d'Actavita, les participants sont avertis par téléphone, WhatsApp, SMS ou courriel. Dans ce cas, la date du cours sera reportée.

Le participant au cours peut annuler ou déplacer son inscription sans frais au minimum 3 jours ouvrables avant le début du cours (afin de pouvoir attribuer les places libres à d'autres participants) Si l'annulation intervient moins de 3 jours ouvrables avant le début du cours, le cours est dû dans sa totalité.

**TARIF ET PAIEMENT :** Les tarifs applicables peuvent être consultés sur le site internet [www.actavita.ch](http://www.actavita.ch) Seuls les tarifs en ligne au moment de l'inscription sont appliqués et valables. Actavita se réserve le droit de les modifier en tout temps et sans préavis. Les cours se paient à l'avance selon les indications lors de l'inscription. Le paiement, dans sa totalité, doit être effectué avant le début du cours. Le participant doit présenter la preuve du paiement au moniteur, lors de la vérification de la liste des présences. Les exceptions concernant un paiement cash sont à discuter à l'avance.

**PARTICIPANTS MINEURS :** En s'inscrivant, les mineurs reconnaissent avoir obtenu l'accord d'un représentant légal. Le représentant légal est responsable du mineur jusqu'à sa majorité.

**LANGUE :** Si un participant ne maîtrise pas le français, il est fortement recommandé qu'il se fasse accompagner par un interprète et d'en faire part à Actavita.

**DISCIPLINE :** Actavita a le droit d'exclure du cours toute personne perturbant son bon déroulement. Aucun remboursement dans ce cas n'est envisageable.

**CERTIFICAT / DUPLICATA :** Les informations des participants sont vérifiées lors de la formation. Les certificats sont envoyés par courrier postal A aux élèves qui ont payé le cours et suivi sa totalité. Les certificats perdus peuvent être remplacés moyennant CHF 30.- payable à l'avance. <https://www.sanpool.ch/duplikat/> Il est fortement recommandé de prendre une photo du certificat et de la placer dans ses favoris jusqu'à l'obtention du permis de conduire.

**DISPOSITIONS FINALES :** Les présentes conditions générales sont soumises au droit Suisse. Le for juridique exclusif se situe à Lausanne.